

TEXIER Jacques  
14rueMartialChaput  
87100 LIMOGES

le 7décembre 2022

à M. le Président du SMIPAC

Objet : Concertation sur le projet d'extension du Parc d'Activités de la Croisière (PAC)

Monsieur le Président,

Au vu du projet d'extension du PAC sur votre site internet (<https://www.smipac.com/>), je tenais à vous présenter mon opposition à ce dit projet pour les raisons suivantes.

Vous n'ignorez pas que la question de l'artificialisation des terres est cruciale en matière d'autonomie alimentaire et l'orientation prise va dans le sens d'une diminution drastique de cette pratique. Il est clairement essentiel de préserver aussi bien les terres et paysages nourriciers que les pâturages et terres forestières.

Il est fondamental de préserver la production agricole, la ressource en eau, le stockage de carbone, la biodiversité, tout autant que l'attractivité des territoires.

Votre projet me paraît déconnecté de la réalité et appelle de ma part les remarques suivantes :

- Si pour l'instant l'extension prévue porte sur 46ha, il est à craindre, au vu de votre document <https://www.smipac.com/documents-administratifs/expose-presente-en-reunion-publique.htm> (notamment le diagnostic paysager et urbain) qu'à terme ce soient près de 90 ha qui soient concernés
- Sur le plan environnemental, aucune donnée agricole ni aucun renseignement sur les espèces animales n'a été fourni
- Ce projet ne s'appuie sur aucun besoin économique évident
- Le coût du projet n'est pas évoqué, ce qui, dans les circonstances économiques actuelles et compte-tenu des difficultés rencontrées par nos concitoyens et les collectivités locales, me paraît être une lacune considérable, voire une faute

M'appuyant sur les remarques que je viens de formuler, je vous fais part de mon opposition déterminée à ce projet.

Veuillez agréer, M. le Président, mes salutations distinguées.

